

LES REPRÉSENTANTS DES CINQ CANDIDATS FAVORIS À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE PRÉSENTENT LEUR « PROGRAMME SPORT »

SPORSORA, l'UNION sport&cycle, l'ANLSP, le Comité Sport du MEDEF et le think tank Sport et Citoyenneté ont souhaité donner l'occasion aux candidats à la présidentielle de parler de leur « programme sport » ce mardi 18 avril au stade Jean Bouin à l'occasion d'une conférence-débat.

Facteur de compétitivité économique, vecteur d'intégration, d'éducation, de lien social et de santé, le sport méritait sa place dans une campagne qui l'avait jusqu'alors délaissé.

En présence de près de 200 acteurs du secteur, les représentants des candidats ont pu dérouler les programmes à travers quatre thèmes :

- **LA PLACE DU SPORT DANS LE PROJET DE SOCIÉTÉ**
- **LA RÉNOVATION DU MODÈLE SPORTIF FRANÇAIS**
- **LES AXES DE COMPÉTITIVITÉ POUR LE SPORT FRANÇAIS**
- **LE SPORT COMME LEVIER DE CROISSANCE ET SOURCE D'EMPLOIS**

Retour sur leurs interventions et principales propositions.

SUR LA PLACE DU SPORT DANS LE PROJET DE SOCIÉTÉ

Premier intervenant dans ce Grand Débat Sport, Christophe Castaner (En Marche !) a rappelé la place centrale du sport dans la société française en se basant sur des chiffres éloquents : 37 millions de pratiquants, 17 millions de licenciés, 3 millions de bénévoles, 180 000 clubs ou encore une filière de l'économie du sport qui représente 1,8% du PIB. Il a souligné qu'Emmanuel Macron avait œuvré pour la création de la filière sport lorsqu'il était ministre de l'Economie. Le représentant d'*En Marche !* A annoncé enfin son ambition **d'accroître de 3 millions le nombre de pratiquants réguliers** pour rejoindre le 1^{er} rang de l'Union européenne.

Pour Aleksandar Nikolic (FN), le sport contribue avant tout au rayonnement d'une nation sur la scène internationale et constitue une manière efficace de faire la promotion d'un pays. Il doit être aussi un moyen de « *ressouder la nation française derrière notre identité commune* ». Le porte-parole de Marine Le Pen a pointé du doigt certaines municipalités « *qui subventionnent et permettent l'éclosion de clubs communautaires où l'islamisme s'installe* » et **préconise de mieux encadrer ces associations**.

Du côté de La France Insoumise, Jean Gallice, ancien professeur de sport, a estimé qu'il disposait à l'époque « *de beaucoup plus de moyens pour mettre en place une vraie pratique sportive* » et **préconise des investissements plus importants de la part de l'Etat**.

Régis Juanico (PS) compte quant à lui s'appuyer sur le Fonds héritage Paris 2024, qui vient d'être mis en place, pour mettre en œuvre un grand plan de développement des pratiques physique et sportive pour tous. De ce grand plan se détachent trois mesures : **assurer un financement pérenne pour le décret sport sur ordonnance** afin de lutter contre la sédentarité et la baisse des pratiques, **créer plusieurs milliers d'équipements sportifs légers de proximité** pour favoriser les parcours sportifs dans les établissements scolaires et les administrations, et proposer **un crédit d'impôts aux employeurs qui favorisent la pratique d'une activité physique** à leurs salariés sur leur lieu de travail.

Enfin, Michel Savin (LR) veut adapter le modèle d'organisation du sport « *qui date de plus de 50 ans* » aux enjeux du XXI^e siècle. Dans cette optique, il souhaite valoriser le sport scolaire de l'école à l'université, en créant **des partenariats entre les associations, les clubs et l'Education Nationale**, mais aussi favoriser l'accès au sport pour les enfants en situation de handicap dès le plus jeune âge, développer le « *sport santé* » et relever les défis du secteur, tels que la violence dans les stades, le racisme, le dopage et les matches truqués.

SUR LA RÉNOVATION DU MODÈLE SPORTIF FRANÇAIS

Pour Régis Juanico (PS), la rénovation du modèle sportif passe par « **la création d'un lieu de gouvernance territorial pour coordonner les acteurs** », avec autour de la table des enseignants, des acteurs du sport scolaire, des clubs et associations sportives, les parents d'élèves et les élus de la commune concernée. Le porte-parole de Benoît Hamon est favorable à un Ministère des Sports de plein exercice, au développement des emplois sportifs qualifiés et à la mise en place d'**un opérateur unique autour du grand INSEP**.

Christophe Castaner (EM) a de son côté insisté sur l'importance de favoriser la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap et propose ainsi la mise en place d'un **module obligatoire sur le handicap dans la formation des encadrants sportifs**. S'il a lui aussi qualifié le modèle sportif de « *structure pyramidale d'après-guerre* », il reste ouvert à la possibilité d'un ministère des sports de plein exercice : « *Ce qui est sûr, c'est qu'il faut une haute personnalité, notamment pour représenter la candidature de Paris aux JO 2024 et pour travailler sur la transversalité.* »

Favorable à un ministère de plein exercice, Bally Baqayoko (FI) propose de **porter à de 0,15 à 1% le budget de l'Etat consacré au sport** afin de mettre en œuvre « *un plan exceptionnel d'investissement pour aider les collectivités locales et remplacer les 300 000 équipements sportifs vétustes ou en passant de l'être* ». Le porte-parole de Jean-Luc Mélenchon veut également **limiter les investissements privés et s'oppose au naming**, système qui « *échappe à la puissance publique* » ainsi qu'au « *boursicotage des clubs* », souhaitant plutôt « *mettre l'humain au centre de nos préoccupations et pas de le transformer en marchandise* ».

Aleksandar Nikolic (FN) entend quant à lui mettre en place un « *système révolutionnaire* » qui permettrait de **transférer toutes les dotations directement aux fédérations et au ministère des Sports**, et non plus aux collectivités locales. En ce qui concerne le sport professionnel, il ne veut plus permettre à des clubs **d'être détenus à hauteur de plus de 49,9% par des investisseurs étrangers**, veut **mettre en place des quotas** de 70% de joueurs de nationalité française dans chaque effectif et de 30% de joueurs formés au club, et souhaite **l'arrêt du versement de primes aux joueurs** lors de compétitions internationales afin de « *redonner un sens à la représentation nationale* ».

Pour Stéphane Trainau (LR), enfin, le statut du bénévole doit être aussi pris en compte, avec des aides spécifiques à la formation. Il souhaite la **création de l'Agence Nationale pour le Développement du Sport** par transformation du CNDS. Son indépendance permettra de se projeter plus loin que 2024 et 2028 pour faire entrer le sport dans le 21^e siècle.

SUR LES AXES DE COMPÉTITIVITÉ POUR LE SPORT FRANÇAIS

Régis Juanico (PS) a rappelé que le sport est un facteur de réussite scolaire et de lutte contre le décrochage scolaire et déplore qu'il ne soit « *pas assez reconnu dans l'Education nationale* ». Il propose le **développement du « sport nature »** en métropole et dans les départements et territoires d'outre-mer, participant au maintien et à la création d'emplois dans les zones rurales.

Souhaitant clarifier le statut des employés du secteur sportif, Aleksandar Nikolic (FN) plaide pour la création d'**un contrat sportif de haut niveau** « *avec statut professionnel pour amateurs de haut niveau qui représentent notre nation* ». Il souhaite également un plus grand protectionnisme des clubs français et propose ainsi **une majoration de la TVA sur les produits dérivés des clubs étrangers** et une minoration pour ceux sur des clubs français.

Christophe Castaner (EM) insiste de son côté sur la pratique féminine du sport : « *Il ne faut pas s'habituer à ce que le sport féminin soit relégué à un rôle subalterne* ». « *Pas effrayé* » par l'enjeu financier dans le sport pro, il prévient toutefois que « *l'argent ne doit pas pourrir le bon fonctionnement du système* ». Estimant que « *l'Etat ne doit pas se mettre à l'entraînement* », il limite le rôle de ce dernier à « *accompagner* » les clubs professionnels, « **acteurs de leur propre développement** ». Enfin, il s'engage à **la stabilité fiscale**, promettant ainsi que s'il était élu, Emmanuel Macron ne toucherait pas à la taxe Buffet.

Une taxe que Bally Bagayoko (FI) **souhaiterait au contraire augmenter** car « *il faut bien financer le secteur et renforcer les moyens* ». Pas foncièrement opposé aux partenariats publics-privés, il souhaite toutefois que les richesses générées soient « *mieux redistribuées* ». Il propose également une **simplification des procédures administratives** « *car de nombreux bénévoles croulent sous les procédures* ». Interrogé enfin sur sa proposition de **conditionner la sélection d'un joueur en sélection nationale au fait qu'il paie ses impôts en France**, le représentant de la France Insoumise précise que tout joueur pourra être sélectionné mais qu'« *à partir du moment où le joueur génère une richesse sur le territoire français, il sera appelé fiscalement* ».

Quant à Michel Savin (LR), il souhaite assouplir les règles du mécénat sportif et inciter les clubs professionnels à être propriétaires ou gestionnaires de leur enceinte. Il propose ainsi d'**autoriser les clubs professionnels à percevoir la taxe d'apprentissage**, de développer les investissements privés des personnes physiques et morales dans le sport professionnel et de **créer un statut adapté du bénévole**, notamment pendant l'organisation des grands évènements sportifs.

SUR LE SPORT COMME LEVIER DE CROISSANCE ET SOURCE D'EMPLOIS

Interrogé sur l'exportation de la filière sport à l'étranger, Aleksandar Nikolic (FN) soutient la promotion d'évènements internationaux tels que les Jeux Olympiques. À certaines conditions toutefois : que les infrastructures construites à cette occasion soient pérennes, que les **marchés publics et privés soient attribués uniquement aux entreprises françaises**, et en priorité aux PME, et que la richesse du territoire français soit mise en avant. Ainsi, il s'insurge contre le slogan en anglais de Paris 2024.

Invité à se prononcer lui aussi sur la candidature de Paris aux JO, Bally Bagayoko a tenu à préciser que si Jean-Luc Mélenchon était au départ opposé à ce que la ville se porte candidate, il y est à présent favorable compte tenu de la situation actuelle, mais pose également des conditions : que l'usage des 1,5 milliards d'euros injectés soit spécifié avec précision et contrôlé et **que le volet environnemental soit mis au premier plan**.

Très favorable à Paris 2024, Stéphane Traineau (LR) a également souligné les bienfaits de l'organisation d'une telle compétition pour les transports, le logement et le tourisme. Afin d'augmenter la croissance et de créer des emplois dans le secteur sportif, il a par ailleurs insisté sur l'importance des secteurs marchands de la filière, comme les équipementiers ou les salles de fitness, qui doivent pouvoir développer leur activité. Le représentant de François Fillon propose ainsi d'aider ces entreprises en **abaissant leurs charges et en simplifiant le code du travail** pour une meilleur adaptabilité.

Christophe Castaner (EM) a identifié quant à lui plusieurs leviers de croissance : insister sur l'**accompagnement de la filière sport**, signée par Emmanuel Macron, **favoriser les investissements privés dans les équipements sportifs**, se mobiliser sur tous les évènements sportifs qui peuvent être organisés en France et **créer 500 maisons de sport santé**, financées grâce à une économie en dépenses de soins.

Pour Régis Juanico (PS) enfin, il est essentiel d'élever le niveau de pratique sportif en France, 11^e pays de l'UE dans ce domaine avec 43% de pratiquants, loin derrière les 70% de la Suède, et de poursuivre la politique volontariste engagée. Il propose par ailleurs de **donner des moyens financiers supplémentaires pour le CNDS** et de **déplafonner les taxes affectées sur les jeux et paris sportifs** afin des récupérer de nouveaux financements pour le sport.



De gauche à droite : Pierre Gogin, Président de l'UNION sport&cycle, Aleksandar Nikolic (FN), Michel Savin (LR), Jean Gallice, Christophe Castaner (En Marche !), Bally Bagayoko (La France Insoumise), Olivier Dulac, Président de SPORSORA, Stéphane Traineau (LR), Régis Juanico (PS) et Gaëlle Millon (animatrice du débat).

ILS SONT INTERVENUS

Aleksandar NIKOLIC, représentant de Marine Le Pen, candidate du Front National (FN)

Aleksandar Nikolic, 30 ans, est responsable du Cap Sport, chargé d'établir un programme législatif dans le domaine du sport pour le Front National et Marine Le Pen. Il est également responsable départemental du Front National d'Eure-et-Loir et élu municipal de la commune de Plaisir dans les Yvelines. Il gère en parallèle une SCI et travaille au Secrétariat National aux Elections du Front National. Pratiquant de football pendant une dizaine d'années et d'athlétisme désormais - le demi-fond plus précisément - il a aussi eu l'occasion d'encadrer des catégories jeunes dans un club de football amateur.

Christophe CASTANER, représentant d'Emmanuel Macron, candidat d'En Marche ! (EM)

Christophe Castaner, 51 ans, est un juriste et homme politique français. Maire de Forcalquier depuis 2001, il est élu député de la 2^e circonscription des Alpes-de-Haute-Provence en 2012. Membre de la commission des finances de l'Assemblée nationale et rapporteur spécial des budgets du travail et de l'emploi, il était également rapporteur de la loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, dite loi Macron. Il a rejoint Emmanuel Macron et le mouvement En Marche ! en 2016 et en est le porte-parole dans le cadre de la campagne présidentielle.

Régis JUANICO, représentant de Benoît Hamon, candidat du Parti socialiste (PS)

Régis Juanico, 45 ans, champion de la Loire de lancer de marteau (2009) et de disque (2014), est député PS de la Loire depuis 2007. Rapporteur spécial des crédits du Sport, il siège à ce titre au conseil d'administration du Centre national de développement du sport. Il est Président du Groupe d'Etude en soutien à Paris 2024 de l'Assemblée Nationale et est également vice-président de l'Association pour l'éducation par le sport. Par ailleurs, il officie comme co-sélectionneur de l'équipe de football des députés. En septembre 2016, il remet aux ministères des sports et de l'éducation le rapport, mené avec Pascal Deguilhem, « Promouvoir l'activité physique et sportive pour tous et tout au long de la vie : Des enjeux partagés dans et hors de l'école ».

ILS SONT INTERVENUS

Bally BAGAYOKO et Jean GALLICE, représentants de Jean-Luc Mélenchon, candidat de La France insoumise (FI)

Bally Bagayoko, 43 ans, militant associatif sur les thématiques des droits de l'homme et de lutte contre les discriminations et ancien joueur de Basketball au niveau national, a été vice président du conseil départemental de Seine Saint Denis. Il est désormais maire adjoint sur la commune de Saint Denis, en charge des politiques sportives, des grands événements et des questions relatives à l'emploi.

Jean Gallice, 67 ans, ancien footballeur professionnel, notamment aux Girondins de Bordeaux et à l'Olympique Lyonnais. International français à sept reprises entre 1974 et 1976, il est professeur d'EPS et de Sport pendant 23 ans puis entraîne ensuite plusieurs sélections nationales de jeunes. Il remporte le championnat d'Europe des moins de 19 ans en 2005 avec la génération 1986 des Lloris, Gourcuff, Cabaye notamment. A la FFF de 2002 à 2012 il a été en charge de la formation des cadres à la DTN ainsi que la préparation technique des équipes de France. Dans le cadre des élections présidentielles, il participe à la dynamique du Groupe Sport du programme politique de Jean-Luc Mélenchon.

Michel SAVIN et Stéphane TRAINEAU, représentants de François Fillon, candidat du parti Les Républicains (LR)

Michel Savin, 58 ans, sénateur de l'Isère, Maire de Domène, est Président du groupe d'études sénatorial sur les pratiques sportives et les grands événements sportifs. Il a également été porte-parole de François Fillon lors de la campagne des primaires ouvertes de la droite et du centre. Il s'est récemment fortement investi sur la proposition de loi Éthique, régulation et transparence du sport professionnel.

Stéphane Trainau, 50 ans est un ancien judoka, double médaillé de bronze aux Jeux Olympiques (4 participations), Champion du Monde des moins de 95 kilos en 1991 et sept fois Champion d'Europe (4 titres individuels et 3 par équipe). Professeur de Sport depuis 1991, il a été nommé Conseiller Technique et Pédagogique Supérieur (CTPS) en 2004 par le Ministre Jean-François Lamour et est diplômé du Master « Sport, Management et Stratégie d'Entreprise » à l'ESSEC. Auteur d'une thèse sur l'utilisation de l'intelligence économique dans le sport, intitulée « Le Patriotisme économique ». Entraîneur et Directeur des Équipes de France de judo de 2000 à 2006, il est élu Maire Adjoint aux Sports de la Ville de Villiers sur Marne (94) à la suite des élections municipales de 2014. Il est aussi Président du Club INSEP Alumni et Directeur de l'Agence Carré final.

ILS SONT À L'INITIATIVE DE LA CONFÉRENCE-DÉBAT

Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel



Les ligues professionnelles de Basketball, de Cyclisme de Football, de Handball, de Rugby et de Volley ont réuni la diversité de leurs disciplines et la convergence de leurs intérêts au sein de l'**Association Nationale des Ligues de Sport Professionnel (ANLSP)**, créée en mars 2006. L'ANLSP assure le suivi des réglementations, tant en France qu'à l'échelle européenne, et veille à faire évoluer favorablement l'environnement juridique, économique et social du sport professionnel en sauvegardant les valeurs du sport et notamment les fondements du « modèle européen », basé sur l'unité, la solidarité, la transparence, la formation et la performance.

Comité du Sport du MEDEF



Le **MEDEF** est la première organisation d'entreprises de France. Il fédère 80 fédérations professionnelles, regroupant 600 syndicats, et 148 Medef territoriaux. Depuis 1946, il est mandaté par ses adhérents pour représenter et défendre les entreprises de son réseau (plus de 700.000), pour les accompagner dans leur développement et pour promouvoir l'esprit d'entreprise. Parce que le sport représente des opportunités de croissance et d'emplois pour notre pays, le MEDEF a créé en 2009 un Comité Sport. Celui-ci a vocation à structurer le rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui du sport afin de développer la filière sport et contribuer à la création d'emplois.

SPORSORA



Créée en 1994 à l'initiative des acteurs de l'économie du sport, **SPORSORA** est une organisation interprofessionnelle au service de l'intérêt général. Elle est l'organisation référente pour penser et influencer le développement de l'économie du sport. SPORSORA a notamment pour missions de favoriser le dialogue entre les parties prenantes, de professionnaliser le secteur et de promouvoir le marketing sportif comme levier d'innovation, de management et de communication. SPORSORA regroupe aujourd'hui plus de 200 membres (annonceurs, agences, médias, écoles et opérateurs du sport) et un réseau de plus de 600 experts.

Think tank Sport et Citoyenneté



Créé à Bruxelles en septembre 2007, **Sport et Citoyenneté** est aujourd'hui le seul Think tank en Europe dont l'objet social est l'analyse des politiques sportives et l'étude de l'impact sociétal du sport. Il bénéficie d'une reconnaissance des autorités publiques et des parties prenantes du sport européen. Il est ainsi régulièrement consulté par les institutions internationales et européennes, les États Membres, le mouvement sportif et la société civile qui le reconnaissent comme un interlocuteur privilégié dans ce domaine. Il conduit actuellement plusieurs projets européens (Erasmus+), notamment le projet PASS qui vise à recenser et analyser les politiques publiques mises en œuvre dans plusieurs États européens en vue de promouvoir l'activité physique comme vecteur de santé.

UNION sport & cycle



L'**UNION sport & cycle** est la première organisation professionnelle du secteur sport. Elle a pour principal objet la représentation officielle et la défense des entreprises du secteur économique du sport, des loisirs, du cycle et de la mobilité. L'UNION sport & cycle agit également en faveur de la promotion des activités physiques et sportives en France. L'UNION sport & cycle, fédère 1 400 entreprises représentant :

- plus de 500 marques,
- 80 000 salariés
- 11 Milliards € de CA cumulé